



FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

PHOTO

Date de l'examen : Lieu de l'examen :

Règlement CSDGE – Organisation des examens de grades –Annexe VII du règlement

Mettre une croix dans la case correspondante (cliquez sur la case et cochez sur case activée et ok)

GRADE PRESENTE	1 ^{er} Dan	2 ^{ème} Dan	3 ^{ème} Dan	4 ^{ème} Dan	STYLE	Points de bonification des stages effectués par des experts fédéraux	
KARATE						1 point <input type="checkbox"/> 2 points <input type="checkbox"/> 3 points <input type="checkbox"/>	
KARATE JUTSU							
AMV Arts Martiaux Vietnamiens							
AMC Arts Martiaux Chinois - Wushu							
Karaté Contact					Bonification en temps de pratique : Catégories ayant droit le cas échéant A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>		
Full Contact							
Krav Maga							
Yoseikan Budo							
VOIE TRADITIONNELLE Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				VOIE COMPETITION <input type="checkbox"/> Combat <input type="checkbox"/> Technique			

MLLE MME MR NOM :
 PRENOM :
 DATE DE NAISSANCE : AGE :
 ADRESSE :
 TELEPHONE : GSM :
 N° DE LICENCE (saison en cours) MAIL :
 NOM DU CLUB : N° D’AFFILIATION CLUB :

Ce dossier complet devra être retourné 30 jours avant la date de l'examen (cachet de la poste faisant foi) au siège du Comité départemental des Alpes Maritimes de Karaté et D.A. territorialement compétent.

DATE D'OBTENTION	
1 ^{er} KYU (ceinture marron)	
1 ^{er} DAN	
2 ^{ème} DAN	
3 ^{ème} DAN	

UNITES DE VALEUR DEJA OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRESENTE			
UV1	Date :	UV4	Date :
UV2	Date :	UV5	Date :
UV3	Date :	UV6	Date :

Signature du Candidat :



BORDEREAU D'ENVOI DE DOSSIER DE GRADE

IMPORTANT : PIÈCES À JOINDRE AVEC CE DOCUMENT

PASSAGE DE GRADE DUDAN DU A

- Le **formulaire d'inscription** rempli lisiblement à récupérer sur le site du comité départemental rubrique grades.
- Page d'identité du passeport sportif (validité du passeport)
- Attestation à récupérer sur le site fédéral avec le parcours fédéral du licencié
- Photocopie de la page « épreuve pour l'obtention de l'examen dans votre passeport sportif + **photo à coller (pour les anciens passeports)**
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Karaté ou de l'art martial affinitaire. Ce certificat est valable pour l'ensemble de la saison sportive en cours.
- Un chèque de 50 € à l'ordre de CD06KDA.**
- Une enveloppe au format A5 (demi format A4), affranchie au tarif lettre (0.66 €) en vigueur à l'adresse du candidat pour l'envoi de la convocation.
- Une enveloppe au format A4, affranchie à 1.65 € à l'adresse du candidat pour l'envoi du diplôme, carte et passeport.
- UV déjà obtenues dans le grade présenté.
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Demande de Bonification en temps de pratique (*à demander 90 jours avant le passage à la CSDGE*)
- Carte d'identité le jour de l'examen**

Date et Signature du candidat

Ce dossier complet devra être retourné 30 jours avant la date de l'examen (cachet de la poste faisant foi) au siège du **Comité départemental des Alpes Maritimes de Karaté et D.A.**
809 boulevard des écreuils, 06210 MANDELIEU

Tout dossier reçu non conforme est retourné au candidat pour mise à jour.

En cas de réinscription pour un examen de passage de grades **lors de la même saison sportive de septembre à juin**, le candidat ne devra fournir que la fiche d'inscription et la copie de la page dans où les UV obtenues sont mentionnées accompagnées du règlement de son passage et une enveloppe timbrée à 0.66 €.

Ces éléments d'inscription doivent parvenir toutefois dans le délai d'un mois avant le nouveau passage.
Le candidat à l'examen du 1er Dan ne peut se présenter que deux fois par saison sportive